

Fiche de mission de service civique
Direction de la politique de la Ville, Citoyenneté-Education-Prévention-Sécurité

Intitulé de la mission :
Appui et soutien dans le cadre des missions d'information et d'accompagnement du public au sein de la Maison de Sécurité du Quotidien

Thématique : Solidarité

Pour mener à bien ses missions en faveur du public, la Ville de Vernouillet propose une mission pour un jeune motivé voulant s'engager en Service Civique et contribuer à l'amélioration du service rendu aux usagers.

Structure d'accueil

Nom de la structure : Mairie de Vernouillet,
Direction de la politique de la Ville, Citoyenneté-Education Prévention-Sécurité

- **Forme juridique de la structure :** Collectivité territoriale
- **Coordonnées de la structure :** Esplanade du 8 mai 1945 - Maurice-Legendre 28500 Vernouillet
☎ **02.37.62.85.00**

Contexte / Objectifs du service civique

Suite à l'ouverture de la **Maison de Sécurité du Quotidien** (janvier 2019), le volontaire du service civique participe à la prise en charge de l'accueil du public au sein de cet établissement.

Descriptions de la mission

Sous la supervision du médiateur communal, le/la chargé(e) de mission Service Civique aura pour mission :

- Accompagner et orienter le public vers le service adapté à la demande formulée par le riverain en ayant le souci d'une réponse rapide et appropriée.
- Réaliser un projet en vue d'améliorer les conditions d'accueil et d'orientation du public et faire part de ses propositions (mise en place d'une signalétique, remise de documents et d'information en fonction des besoins exprimés par le public).
- Le volontaire est au centre de l'articulation des actions des différents services qui interviennent au sein de la Maison de la Sécurité du Quotidien. En cela, il doit acquérir les connaissances de base au fonctionnement et aux champs d'action des institutions.

Lieux d'activité et matériel mis à disposition

Maison de la Sécurité du Quotidien

Rue de Felsberg
28500 VERNOUILLET

Le ou la volontaire interviendra au sein de la Maison de la Sécurité du Quotidien située en territoire QPV (Quartier Prioritaire de la Ville).

Il disposera de l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation de sa mission.

Le lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Formation/accompagnement

Accompagné par le médiateur communal, le ou la volontaire aura des points mensuels avec ce dernier. Il interviendra au sein d'une équipe pluridisciplinaire (Police Nationale, Police municipale, Médiateur communal).

➤ **Exercice du tutorat/ de l'accompagnement du volontaire :**

- Prise de connaissance de son environnement d'intervention pendant une semaine ;
- Définition des objectifs plus précis de la mission, en concertation avec le volontaire et en adéquation avec ses envies et ses idées ;
- Point hebdomadaires durant les premiers mois ;
- Point réguliers par la suite, à définir selon les besoins du volontaire, pour le guider dans sa mission.
- Accompagnement au projet d'avenir assuré par le chargé de projet insertion professionnelle (service insertion – CCAS)

➤ **Formations obligatoire :**

Le volontaire bénéficiera d'une formation civique et citoyenne comprenant deux volets :

- Un volet théorique ayant pour objectif de le sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté (valeurs de la République, organisation administrative et judiciaire des institutions, grandes questions de société,...) ;

- Un volet pratique sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC 1).

Le volontaire du service civique sera également sensibilisé sur l'organisation et le fonctionnement de la police ou de la gendarmerie nationale ainsi que sur les missions de prévention et le contact avec le public. Sensibilisation à la déontologie et au devoir de réserve.

Les qualités du volontaire

- Motivation
- Dynamisme
- Attrait pour la relation humaine (écoute, contact, discrétion)
- Intérêt pour l'outil informatique

Conditions d'exercice de la mission

- Contrat d'engagement Service Civique, conclu entre le volontaire et la Ville de Vernouillet
- Durée de la mission : 8 mois
Début : 01 septembre 2019
Fin : 30 avril 2020
Durée hebdomadaire de la mission : 25 heures. Intervention du lundi au vendredi.
- **Indemnités : entre 580.55€ nets mensuels et 688.21€**

Nombre de volontaire(s) recherché(s)

1

Les conditions pour l'engagement

- être âgé entre 18 et 25 ans, 30 ans pour les personnes en situation d'handicap
- être de nationalité française ou ressortissant de l'union européenne ou de l'espace économique européen ; titulaire d'un titre de séjour (éligibilité à vérifier)

Modalités de recrutement

Candidature à effectuer sur la plate forme du service civique : <http://www.service-civique.gouv.fr/>

Pour toute question, adressez-vous à Monsieur EL BEY Nouredine (Service insertion – CCAS de Vernouillet)